

CONVENTION DE PARTENARIAT HIVER 2025-2026 ENTRE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS MONT BLANC ET SKI BOIS TARDY

Entre d'une part

L'Office de tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc

43 rue du Mont-Blanc 74170 SAINT-GERVAIS

Représenté par Jean-Marc Peillex, son Président

Et d'autre part

SKI BOIS TARDY

128, chemin des Aiguilles – Saint-Nicolas de Véroce 74170 SAINT-GERVAIS

Représenté par Cyril COTE,

Préambule

Saint-Gervais Mont-Blanc, station de sport d'hiver et de montagne été, bénéficie d'une forte notoriété tant sur le marché français qu'à l'international. En plein essor, Saint-Gervais diversifie son offre touristique afin de se démarquer de la concurrence, et de répondre au mieux aux attentes de la clientèle.

Les sports outdoor sont fortement présents sur le territoire de la commune, qui investit dans leur développement et finance des événements liés à leur pratique. L'office de tourisme assure la promotion de ces activités, dans le cadre de la diversification de son offre.

SKI BOIS TARDY a pour principales valeurs la passion et l'authenticité, créateur de skis en bois raffinés et performants. SKI BOIS TARDY a pour engagements : un savoir-faire artisanal 100% français, une fabrication responsable et éthique et une favorisation des circuits-court.

Dans ce cadre, il a été prévu ce qui suit :

Article 1 : Dotation en matériel et échange de visibilité

L'Office de tourisme s'engage à la signature de la présente convention à mettre à disposition de SKI BOIS TARDY la visibilité suivante :

- Site internet www.saintgervais.com rubrique « Partenaires », texte et photos fournis par SKI BOIS TARDY
- Visuel de la marque sur les écrans de ville de Saint-Gervais et du Fayet fourni par SKI BOIS TARDY
- Vidéo de promotion SKI BOIS TARDY sur la chaîne YouTube de Saint-Gervais fournie par SKI BOIS TARDY
- Crosspostage Facebook

En contrepartie de cette visibilité, SKI BOIS TARDY mettra à disposition des skis lors des accueils de journalistes ou de VIP.

SKI BOIS TARDY mentionnera de façon visible son partenariat avec Saint-Gervais Mont-Blanc sur :

- Son site internet

- Ses réseaux sociaux
- Son dossier de presse
- Et tout autre support de communication de la marque SKI BOIS TARDY

Article 2 : Evénements

SKI BOIS TARDY sera associé aux événements organisés par l'Office de tourisme pour promouvoir la marque SKI BOIS TARDY.

Cela pourra se traduire par :

- Visibilité et démonstration de matériel pour la marque sur les sites des événements : compétitions de ski, animations sur les pistes, ...
- 10 paires minimum à l'occasion d'événements organisés par l'Office de tourisme et/ou par ses partenaires. Un technicien SKI BOIS TARDY sera présent sur les événements pour le réglage des fixations
- Et association de la marque « Saint-Gervais Mont-Blanc » à la communication liée aux différents événements auxquels participent SKI BOIS TARDY : ski tests, compétitions, ...

SKI BOIS TARDY et l'Office de tourisme s'associeront également lors d'actions de promotion en France et à l'international (workshops presse, émissions radio ou TV, salons grand public et professionnels, ...).

Article 3 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à sa signature pour une durée d'un an.

Fait à Saint-Gervais, le

Pour l'Office de Tourisme de Saint-Gervais

Pour SKI BOIS TARDY

Jean-Marc Peillex
Président

Cyril Cote